



## **NOTE D'INFORMATION N°23-15 du 23/11/2023**

### **RESTRICTION DE STATIONNEMENT PLACE DU COMMERCE**

A partir du lundi 27 novembre le stationnement sera interdit place du Commerce sur une portion qui a été délimitée à l'angle de la place du Commerce et de l'allée du Golf.

Cette contrainte est nécessaire pour l'organisation des travaux d'enfouissement des réseaux qui touchent l'allée du Golf et l'allée du Tapis Vert.

Le respect de la limitation de tonnage qui s'impose aux véhicules circulant dans le Domaine, la compatibilité avec la circulation des véhicules accédant au chantier de réhabilitation du château de Grandchamp, et la nécessité de disposer d'une zone d'accueil pour les sociétés VIALUM-ZLTP, en charge du chantier d'enfouissement des réseaux allées du Golf et Tapis Vert justifient cette mesure qui sera applicable pour toute la durée du chantier d'enfouissement.

Nous comptons sur votre compréhension.

Le Syndicat de l'ASA de Grandchamp

[désabonnement](#)